

Gouverner la France depuis 1946

Partie	Arguments	Exemples	Notions / mots-clefs
La mise en place d'un modèle de gouvernement étatique en France à la suite de la Seconde Guerre mondiale	Un pouvoir politique fort et centralisé	<ul style="list-style-type: none"> - Héritage du Conseil National de la Résistance - 1945 : ordonnance créant la Sécurité sociale - 1946 : Etat-providence visible dans le préambule de la Constitution de la IVe République (dans le domaine du travail, dans le domaine de l'éducation, dans le domaine social). - 1958 : renforcement en 1958 avec l'arrivée au pouvoir de De Gaulle et la mise en place de la Ve République. 	Etat-Providence
	La mise en place d'un Etat-providence par l'intermédiaire d'une politique économique keynésienne	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte économique favorable : les Trente Glorieuses - Politique Keynesienne : inspiré par John Maynard Keynes et mise en place en France par l'intermédiaire de Jean Monnet <ul style="list-style-type: none"> • Commissariat au Plan • Politique de nationalisations (Renault, banques, assurances, etc.) - Mise en œuvre d'une politique économique initiée par l'Etat : <ul style="list-style-type: none"> • 1960 : programme industriel nucléaire permettant d'obtenir la bombe nucléaire • 1967 : Programme industriel informatique (Plan Calcul) • 1970 : programme industriel aérospatial 	Politique keynésienne
	Un État soutenu et contrôlé par une administration formée	<ul style="list-style-type: none"> - 1945 : création de l'ENA (dossier pp. 328-329) => nécessité de formation d'une élite politique et administrative pour prendre en charge toutes les facettes de la fonction publique - 1959 : création du ministère des Affaires culturelles (Malraux) 	ENA
Transition :			
Une érosion et une mutation du pouvoir de l'État à partir des années 1970-1980	Un modèle étatique de plus en plus contesté par l'opinion publique et les médias	<ul style="list-style-type: none"> - Mai 68 : nouvelles revendications de la génération du baby-boom <ul style="list-style-type: none"> • Contestation d'un État omniprésent qui contrôle les médias (ORTF), les mœurs (hétérosexualité – droit à l'avortement) et la vie professionnelle (droit du travail). - Discours de Jacques Chaban-Delmas en 1969 => prise de conscience d'un « Etat tentaculaire » qui manque d'efficacité. 	
	Un modèle étatique de moins en moins efficace dans un contexte d'économie mondialisée	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte économique de la construction européenne <ul style="list-style-type: none"> • 1957 : traité de Rome • puis élargissements et approfondissements successifs • 1992 : traité de Maastricht avec perspective d'une mise en œuvre de l'euro (et donc d'une politique économique et budgétaire commune). - Contexte économique de la mondialisation <ul style="list-style-type: none"> • 1944 : Bretton Woods • 1947 : GATT <p>=> Imposition progressive d'une économie capitaliste et libérale en opposition à la politique keynésienne adoptée à la fin de la 2GM.</p> <p>- Conséquence en France : * Privations dans les années 1980 à l'occasion de la première cohabitation : exemple de TF1 en 1987.</p>	Privatisations
	Une érosion cependant relative en France en raison de la place particulière de l'État	<ul style="list-style-type: none"> - 1955 : politique de déconcentration - 1982-1983 : 1ères étapes d'une politique de décentralisation (poursuivies en 2003) <p>Cependant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interventionnisme de l'État encore fort (politique d'aménagement du territoire par exemple) • L'opinion publique ne semble pas totalement prête à abandonner un État fort (2005 : « Non » au projet de constitution européenne). 	Déconcentration Décentralisation